

La violence est multiple. Les violences conjugales ne prennent pas toujours la forme de coups mais laissent insidieusement et sûrement des traces dans la vie de la/du partenaire.

Les brimades, les insultes, l'humiliation, le dénigrement, le non respect des choix et des opinions sont autant de formes de violences qui progressivement réduisent la victime à un objet et lui font perdre toute considération d'elle-même.

Dans une famille, les enfants qui entendent ou assistent à des scènes de violences entre leurs parents sont aussi toujours des victimes.

# La violence, ça fait toujours mal même si ça ne se voit pas !



n° d'écoute pour prévenir les violences  
**08 019 019 11**

**Ne frappez pas.**

Faites vous accompagner, préservez votre famille des violences.



**CPCA**  
Nord Nouvelle-Aquitaine



**ADSEA 86**

ANTENNE LOCALE 86  
PRISM

16 rue de la demi-lune  
86000 Poitiers  
05 49 88 01 13  
cpca@adsea86.fr  
www.adsea86.fr

Avec le soutien du Ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances.



# CENTRE de PRISE en CHARGE des AUTEURS de VIOLENCES CONJUGALES

Nord Nouvelle-Aquitaine










ADSEA PRISM  
cpca@adsea86.fr

☎ 05 49 88 01 13

## Test du violentomètre

où vous situez-vous 

Attention vous dérapez !

-  Vous ignorez votre partenaire quand vous êtes en colère
-  Vous lui faites du chantage quand elle/il refuse de faire quelque chose
-  Vous rabaissez ses opinions et ses projets
-  Vous vous moquez d'elle/lui en public
-  Vous la/le manipulez
-  Vous êtes jaloux(se) en permanence
-  Vous contrôlez ses sorties, habits...
-  Vous fouillez ses textos, mails, applis
-  Vous insistez pour qu'elle/il vous envoie des photos intimes
-  Vous l'isolez de sa famille et de ses ami.e.s
-  Vous la/le traitez de folle/fou quand elle/il vous fait des reproches
-  Vous «pêtez les plombs» lorsque quelque chose vous déplaît
-  Vous la/le poussez, giflez, secouez, frappez
-  Vous menacez de vous suicider à cause d'elle/lui
-  Vous lui touchez les parties intimes sans son consentement
-  Vous menacez de diffuser des photos intimes d'elle/lui
-  Vous l'obligez à regarder des films pornos
-  Vous l'obligez à avoir des relations sexuelles.

Il est grand temps de demander de l'aide sinon c'est la justice qui vous aidera !

Le CPCA Nord Aquitaine Antenne 86 «PRISM» est un service de l'ADSEA 86. Depuis 2012, il assure l'accompagnement des auteurs et victimes d'infractions pénales au sein d'un pôle qui œuvre depuis plus de quarante années dans le champ des violences intrafamiliales.

Depuis fin 2020, il participe, sous l'égide de l'ARSL, à la constitution du centre de prise en charge des auteurs de violences conjugales (CPCA) du Nord de la Nouvelle Aquitaine dont il est l'antenne locale dans le département de la Vienne. Ce centre interdépartemental est présent dans chacun des six départements du nord de la Nouvelle Aquitaine.

C'est quoi ?



L'accompagnement proposé par le service se base sur le principe d'entretiens individuels ou de participation à des groupes de parole. Cet accompagnement est assuré par des professionnels qualifiés (travailleur social et psychologue clinicien). En fonction des situations, des partenaires internes ou externes à l'association apportent des réponses complémentaires : prise en charge thérapeutique, addictologie, aide à l'emploi et à la formation, accompagnement social (hébergement, logement, accès aux droits...).

Comment ?




Le service s'adresse:

- /// aux personnes orientées sur décisions judiciaires
- /// à toute personne volontaire, désireuse de travailler sur son comportement dans le cadre des violences conjugales.

Pour qui ?



Où ?



16, rue de la demi-lune  
86000 Poitiers  
05 49 88 01 13  
cpca@adsea86.fr